quels qu'ils soient, et la Conférence ne doit pas agir comme si telle était sa pensée. Pareille position serait non seulement en contradiction avec les faits, tels qu'ils sont apparus au cours des cinq dernières années, elle serait encore néfaste à la cause de la sécurité elle-même. Elle stimulerait, en effet, dans nombre de petits pays, la formation d'un nouveau type d'isolationnisme-procédant du sentiment que la tâche de maintenir la paix peut être laissée aux seules grandes Puissances. S'ils cédaient à cette idée, les petits pays auraient plus de peine à apporter leur contribution. Or, l'expérience a montré que la part des petits pays n'est pas négligeable, soit qu'il s'agisse de préserver la paix, soit qu'il s'agisse de la rétablir lorsqu'elle a été troublée.

Le peuple du Canada est fermement résolu à accomplir tout ce qui est en son pouvoir pour que le monde ne soit pas submergé une troisième fois

par une marée de sauvagerie et de despotisme.

C'est la raison pour laquelle notre Parlement a approuvé à une majorité écrasante l'acceptation de l'invitation faite au Canada de participer à cette Conférence. C'est la raison pour laquelle notre Parlement a accepté que les propositions des Puissances invitantes fussent considérées comme une base générale satisfaisante pour la discussion de la Charte envisagée. C'est la raison pour laquelle la Délégation canadienne a reçu du Parlement le mandat de s'employer de son mieux, au sein de cette conférence, pour aboutir à un accord visant l'établissement d'une organisation de sécurité mondiale. L'unanimité de notre pays sur ce point a pour critère la composition de notre Délégation, dont les Membres ont été choisis alors que notre Parlement était en session. Ils ont été pris dans les deux Chambres et dans les deux ailes de chaque Chambre. Ils représentent toutes les nuances importantes de l'opinion canadienne.

En conclusion, il me sera permis d'exprimer ma ferme conviction que l'esprit dans lequel nous abordons la grande tâche confiée à cette Conférence conditionnera son succès. Chaque nation devra se rappeler que "par-dessus toutes les Nations il y a l'humanité". Chacun de nous devra se rappeler que "la justice est la préoccupation commune de l'humanité". Ces années de guerre nous ont sûrement enseigné cette leçon suprême que les hommes et les nations ne sont pas faits pour poursuivre des fins nationales égoïstes, qu'il s'agisse de se défendre individuellement ou de dominer individuellement le monde. Partout les nations doivent s'unir pour sauver et servir l'Humanité.

(Applaudissements).

SECTION 3

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE

MEMBRES

Les quatre Puissances invitantes réunirent à la Conférence quarante-deux Etats qui avaient signé la Déclaration des Nations Unies. La Pologne fut le seul Etat signataire de la Déclaration à n'être pas invité. Cette exception provint de ce que les Puissances invitantes s'entendirent seulement après la Conférence sur la question de reconnaître en Pologne un Gouvernement Provisoire d'Unité Nationale.

La Conférence, une fois réunie, invita quatre Etats de plus: la République Socialiste Soviétique de Biélorussie, la République Socialiste Soviétique d'Ukraine. l'Argentine et le Danemark. La Conférence réunissait donc finalement les Délégations des cinquante Etats suivants:

Arabie séoudite Argentine Australie Belgique and probably of Brésil Biélorussie (République Socialiste Costa-Rica Canada

Chili Chine Colombie Cuba